

Indications pour les références dans un mémoire

I. Comment référencer en bibliographie ?

Le nom de l'auteur apparaît toujours en premier. **La bibliographie est classée par ordre alphabétique de noms d'auteur.** En cas de bibliographie thématique (utile lorsqu'il y a une très longue bibliographie), chaque section est classée par ordre alphabétique.

1) Pour un livre :

Auteur, Prénom, *Titre* (date de la première édition), trad. de ... Prénom et Nom du traducteur, vol. XX, Lieu : Éditeur, date d'édition (*Collection*, N°).

N.B. : pour un auteur médiéval (Jean de Meung), le nom de l'auteur est souvent son « prénom » (Jean), le « nom » étant un lieu d'origine. Il apparaîtra sous la forme Jean de Meung. Mais s'il s'agit d'un prénom et d'un nom (François Villon), il apparaît sous la forme traditionnelle : Villon, François. La distinction étant parfois difficile à opérer, adoptez la forme officielle de la Bibliothèque nationale (voir le catalogue en ligne : <http://catalogue.bnf.fr>)

NB : Les titres (marquis, docteur, père...) ne sont pas nécessaires et peuvent apparaître en abrégé (m^{is}, dr, le P...). Ils sont le plus souvent omis, sauf pour les religieux, qu'il s'agisse d'un (dom) ou d'une référence à l'ordre (SJ pour Société de Jésus). Ils sont utiles pour savoir s'il s'agit d'une parole engagée.

An., *Les quinze joies de mariage* (XV^e s.), éd. Jean Rychner (1963), Genève : Droz, 1999 (Coll. *Textes littéraires français*, N° 100).
Baschet, Jérôme, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161).
Cahier, le P. Charles (S.J.), *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris : Poussielgue Frères, 1867.
Jean d'Arras, *Le Roman de Mélusine* (ca 1392-1394), trad. de l'ancien français par Michèle Perret, Paris : Stock, 1979 (Coll. *Stock plus Moyen âge*).

ou :

Sources :

An., *Les quinze joies de mariage* (XV^e s.), éd. Jean Rychner (1963), Genève : Droz, 1999 (Coll. *Textes littéraires français*, N° 100).
Jean d'Arras, *Le Roman de Mélusine* (ca 1392-1394), trad. de l'ancien français par Michèle Perret, Paris : Stock, 1979 (Coll. *Stock plus Moyen âge*).

Livres de référence :

Baschet, Jérôme, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161).
Cahier, le P. Charles (S.J.), *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris : Poussielgue Frères, 1867.

2) Pour un article :

Auteur, Prénom (titre), « Titre de l'article », in *Titre de la revue ou du livre collectif*, N°, année, p. x — y (*Collection*).

Bertolotti, Maurizio, « Le ossa e la pelle dei buoi ; un mito popolare tra agiografia e stregoneria », in *Quaderni storici*, t. XLI, 1979, p. 470—99.

3) Pour un site web :

Auteur (Prénom), « Titre de l'article », publié le ... (date de mise en ligne) sur le site *Nom du site*, <http://www.....>, consulté le ... (date de consultation)

Puma, Giulia, « Pour l'iconographie : entretien avec Jérôme Baschet », publié le 23 juin 2008 sur le site *Nonfiction.fr*, http://www.nonfiction.fr/article-1248-pour_liconographie__entretien_avec_jerome_baschet.htm, consulté le 31 août 2010.

En cas de pluralité d'auteurs : s'il y a un directeur de publication, son nom suffit : Nom, Prénom (dir.). Sinon, les auteurs sont cités selon l'ordre défini par la couverture du livre (en général alphabétique). En cas d'auteur anonyme, on peut faire apparaître le titre à sa place dans l'ordre alphabétique des auteurs. C'est le premier nom du titre (ou adjectif) qui définit l'ordre alphabétique, les articles sont rejetés en fin de titre

Édition : il ne s'agit pas de l'impression (donnée par l'achevé d'imprimé). Le nom de l'éditeur apparaît en page de couverture (ce n'est pas celui de l'imprimeur) avec le lieu d'édition (sinon, en revers de page de garde) et la date d'édition. Celle-ci est celle du dépôt légal (mention obligatoire en France, le plus souvent en fin de volume), ou à défaut du copyright (©), qui apparaît souvent en début de volume. Si la date du copyright diffère de celle du dépôt légal, celle du dépôt légal prime. Celle du copyright est souvent celle de la première édition. La mention d'une première édition est parfois indiquée, il faut alors la préciser (par exemple après le titre). *Les quinze joies du mariage* apparaîtront ainsi sous la forme *Quinze joies du mariage (les)* entre P et R. On peut aussi, et c'est plus simple, les regrouper en tête de bibliographie avec la mention An. (pour anonyme) : An., *Les quinze joies du mariage*. Le traducteur et l'éditeur scientifique sont des auteurs, ils doivent être mentionnés après le titre : trad. de l'angl. par ... (ou, pour un éditeur scientifique, éd. ...)

En l'absence de date d'édition, indiquer s.d. (sans date) au lieu de la date, avec, éventuellement, une indication complémentaire entre crochets : [impr. 2001], [ca 2001], [après 2001]... Si, par exemple, un livre qui n'a pas de date d'édition ni d'impression fait allusion au 11 septembre, on peut indiquer [après 2001] ; s'il en fait état comme d'un élément récent, on peut préciser [ca 2001] : ca est l'abréviation de *circa* (environ). On peut utiliser l'abréviation env. (environ), mais éviter le terme « vers » ou l'abréviation « v. » (utilisés pour la référence à un numéro de vers dans une œuvre versifiée !). De même, s'il n'y a pas de mention de lieu d'édition ou d'éditeur, noter simplement « s.l. » et/ou « s.e. ». Le cas est rare, mais on peut trouver s.l.n.e.n.d. (sans lieu ni édition ni date). Dans ce cas, tâcher de trouver une indication complémentaire à indiquer entre crochets. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale (<http://catalogue.bnf.fr>) peut vous donner les indications nécessaires.

Voici par exemple la notice de la B.N.F. pour le livre de Jérôme Baschet :

Type : texte imprimé, monographie Auteur(s) : Baschet, Jérôme Titre(s) : L'iconographie médiévale [Texte imprimé] / Jérôme Baschet Publication : [Paris] : Gallimard, impr. 2008 Impression : 18-Saint-Amand-Montrond : Impr. Bussière Description matérielle : 1 vol. (468 p.-[32] p. de pl.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 18 cm Collection : Folio. Histoire ; 161 Lien à la collection : Collection Folio. Histoire Collection Folio Note(s) : Bibliogr. p. 358-365. Index Sujet(s) : Art médiéval Art et religion -- Moyen âge Illustrations, images, etc. -- Moyen âge Indice(s) Dewey : 709.02 (22e éd.) ISBN 978-2-07-034514-4 (br.) : 9,90 EUR EAN 9782070345144 Notice n° : FRBNF41288211

On en retiendra la forme suivante :

Baschet, Jérôme, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161).

II. Citations et références :

Une **citation** doit toujours être référencée en note (de préférence en bas de page). Si le livre dont elle est extraite figure en bibliographie, on indique uniquement le nom de l'auteur (et le prénom, s'il y a des homonymes dans la bibliographie), la date d'édition et les références de la citation :

« Que l'image médiévale ne soit pas faite pour être vue est un topos (parfois invoqué pour en conclure qu'on perdrait son temps à en trop pousser l'analyse) ¹ . »

----- 1. Jérôme Baschet, 2008, p. 55.
--

Si l'on est amené à citer en note un livre qui ne figure pas dans la bibliographie, les règles sont les mêmes que pour la bibliographie, mais le prénom précède généralement le nom, puisqu'il n'y a pas de classement alphabétique : Jérôme Baschet, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161).

« Que l'image médiévale ne soit pas faite pour être vue est un topos (parfois invoqué pour en conclure qu'on perdrait son temps à en trop pousser l'analyse)¹. »

-
1. Jérôme Baschet, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161), p. 55.

Si le livre est cité plusieurs fois dans la page, ou dans une page proche, on peut remplacer la seconde occurrence par *loc. cit.* (*loco citato*, à l'endroit cité) ou, si les références se suivent, par *ibid.* (*ibidem*, au même endroit).

Si l'on fait référence à la totalité du livre ou à des citations éparses, on peut utiliser (avec prudence) une référence imprécise : *passim* (« partout »).

« Que l'image médiévale ne soit pas faite pour être vue est un topos (parfois invoqué pour en conclure qu'on perdrait son temps à en trop pousser l'analyse)¹. » Mais il faut distinguer celles qui sont par nature invisibles (enfouies dans une tombe) et celles qui sont difficilement visibles (dans un coin obscur ou hors de portée du regard). Il en déduit la nécessité d'étudier l'image en fonction de l'édifice pour lequel elle a été conçue, et « considérer la nature et les fonctions du lieu dont elles constituent le décor et dont elles accompagnent l'usage² ». Jean-Claude Schmitt avait déjà signalé la diversité de sens du mot *imago* au moyen-âge³. Baschet parle donc d'*image-objet* ou d'*image-lieu*⁴.

-
1. Jérôme Baschet, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161), p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 67.
 3. Jean-Claude Schmitt, *Le corps des images, essai sur la culture visuelle au moyen âge*, Paris, Gallimard, 2002, *passim*.
 4. Jérôme Baschet, *loc. cit.*, p. 67.

Une **idée** empruntée à un auteur est toujours référencée en note par la mention « voir » ou « Cf. » (= *Confer*) de la même manière qu'une citation.

On sait que l'image médiévale faite pour être vue¹. »

-
1. Voir Jérôme Baschet, *L'iconographie médiévale*, [Paris] : Gallimard, [impr. 2008] (Coll. *Folio. Histoire*, N° 161), p. 55.

III. Comment citer un extrait ?

Par exemple : soit la phrase :

« Descriptif : "C'est un roc !... c'est un pic !... c'est un cap !

Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule !" »

Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, acte I, sc. IV, éd. Claude Aziza, Paris, Omnibus, 2006, p. 38.

→ Une citation est toujours « entre guillemets », et la forme originale est respectée.

Dans la pièce d'Edmond Rostand, Cyrano dit de son nez : « C'est un roc !... c'est un pic !... c'est un cap ! / Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule ! »

→ Tout changement est signalé entre crochets.

Dans la pièce d'Edmond Rostand, Cyrano disait de son nez que « [c'était] une péninsule ! »

→ Toute coupure est signalée par trois points entre crochets.

Dans la pièce d'Edmond Rostand, Cyrano dit de son nez : « C'est un roc !... c'est un pic !... c'est un cap ! [...] C'est une péninsule ! »

→ L'allusion à un passage ne nécessite pas de guillemets.

Dans la pièce d'Edmond Rostand, Cyrano compare son nez à une péninsule.

→ Les guillemets à l'intérieur de la citation deviennent des “guillemets anglais”.

Baschet invoque « le rituel de dédicace, qui qualifie l'édifice de “maison de Dieu et porte du ciel” » (*loc.cit.*, p. 78).

→ Une citation de deuxième main doit être signalée comme telle :

L'édifice est qualifié de « maison de Dieu et porte du ciel¹ »
1. Genèse, 28, 17, dans Jérôme Baschet, *loc.cit.*, p. 78.

ATTENTION AU PLAGIAT

Toute citation non référencée, ou qui n'apparaît pas entre guillemets, entraîne une suspicion de contrefaçon (plagiat), même si le livre est référencé en bibliographie.

Selon le Code de la propriété intellectuelle, vous pouvez vous permettre de « courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source »

Trois points importants :

- 1) Les références sont obligatoires et légales
- 2) La citation est « courte ». Seul un juge peut apprécier la longueur de la citation, dans l'absolu (en général, pas plus de 10 à 15 lignes) et de manière relative (une citation de dix lignes pour illustrer un texte de trois lignes sera jugée longue !)
- 3) La citation doit être justifiée. En général, le caractère pédagogique d'un mémoire justifie la citation... mais il faut qu'elle ait un rapport avec le mémoire !

N'oubliez pas non plus qu'on ne peut solliciter une citation dans un sens différent de celui de son contexte d'origine. Un personnage ne traduit pas les opinions de l'auteur. Ne dites pas « Edmond Rostand parle d'un “maudit capucin” » : c'est une expression de son personnage, Cyrano... Cela risque de faire passer Rostand pour un blasphémateur, ce qu'il n'est pas. Précisez donc : « Cyrano, dans la pièce de Rostand, parle de “maudit capucin” »